

VILLE DE CHATEAUBRIANT

D É C I S I O N

Le Maire de la Ville de CHATEAUBRIANT,

Vu, la délibération du Conseil Municipal du 9 juillet 2020 donnant délégation au Maire à l'effet de prendre toutes décisions dans la totalité des compétences énumérées aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réalisation de travaux neufs ou à la rénovation de réseaux d'éclairage public, et qu'il convient de réaliser un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication ainsi que de travaux supplémentaires, rue du Château à Châteaubriant, avec le Territoire d'Energie de Loire-Atlantique,

D É C I D E

Article 1 – Il sera procédé à des travaux neufs ou de rénovation de réseaux d'éclairage public, ainsi qu'à la réalisation d'un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication ainsi que de travaux supplémentaires, rue du Château à Châteaubriant, avec le Territoire d'Energie de Loire-Atlantique.

Article 2 – Le montant de la participation de la Ville de Châteaubriant pour la rue du Château est fixé comme suit :

- ✓ Réalisation de travaux neufs ou de rénovation de réseaux d'éclairage public.... 20 588,68 € T.T.C.
- ✓ Réalisation d'un génie civil pour l'effacement des réseaux de télécommunication..... 1 104,25 € T.T.C.
- ✓ Travaux supplémentaires..... 4 095,39 € T.T.C.

Article 3 – Monsieur Rudy BOISSEAU, Adjoint Délégué, est autorisé à signer tous documents se rapportant à cette convention.

Article 4 – Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Châteaubriant est chargée de veiller à l'exécution de la présente décision qui sera soumise aux règles de publicité, de contrôle et d'approbation prévues aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230531-2-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-05-2023

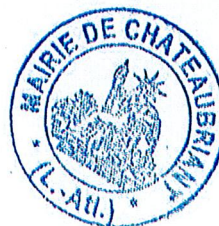
Publication le : 31-05-2023

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Mis en ligne le 1/06/2023

Fait et affiché à Châteaubriant,
En l'Hôtel de Ville, le 22 MAI 2023



Le Maire,